

Cahiers de doléances de la juridiction d'Auribat (1789)

Les cahiers de doléances des paroisses de la sénéchaussée de Tartas sont conservés dans les archives privées de la famille Chauton, de Carcarès-Saint-Croix.

Maurice de Chauton (né en 1868), notaire à Tartas, les publia en 1905-1906, dans le bulletin de la Société de Borda :

- 1905, 3^{ème} trimestre, pages 241-279
- 1905, 4^{ème} trimestre, pages 285-350
- 1906, 1^{er} trimestre, pages 1-48.
- 1906, 2^{ème} trimestre, pages 73-124.

Les cahiers de la juridiction d'Auribat ont été publiés dans le bulletin du 1^{er} trimestre de 1906, pages 24-41.

Ont été conservés les cahiers des paroisses de Cassen, Gamarde, Goos, Gousse, Onard, Poyanne, Saint-Jean-de-Lier, Saint-Pierre-de-Lier et Vicq. Les deux derniers n'ont été que partiellement transcrits. Notons l'absence des cahiers de Laurède et de Louer.

Les cahiers de la juridiction de Clermont, concernant les paroisses de Clermont et Garrey, Mimbaste et Poyartin suivent aux pages 42-48.

Sommaire de la juridiction d'Auribat :

<u>Paroisses</u>	<u>Pages</u>
Cassen	24-26
Gamarde	26-30
Goos	30-32
Gousse	32-35
Onard	35-36
Poyanne	37
Préchacq	37-38
Saint-Jean-de-Lier	38-41
Saint-Pierre-de-Lier	41
Vicq	41